

Acculturation et bilinguisme en Algérie

Mme Yamina Mazar
Université d'Adrar

Introduction

Le bilinguisme est un phénomène universel qui est dû au besoin de monde moderne. Le besoin de communication, les échanges, la facilité du déplacement, dans le monde moderne ne font qu'augmenter le contact de langues; en d'autres termes ils favorisent le bilinguisme. La scolarisation fait que dans une situation d'apprentissage l'apprenant est appelé à connaître une ou plusieurs langues étrangères. On est dans une ère où on ne peut pas se contenter d'être unilingue. Chaque individu atteindra un seuil de bilingualité.

Le bilinguisme naît du contact de communautés linguistiques différentes. Nous entendons par contact de langues aussi bien un "état psychologique de l'individu qui utilise plus d'une langue que l'utilisation de deux ou plusieurs codes dans les rapports entre les individus et entre les groupes" (Hamers et Blanc, Bilingualité et Bilinguisme, p. 21) Ainsi pour concevoir le phénomène du bilinguisme, il faut distinguer entre le bilinguisme en tant que phénomène individuel et le contact inter linguistique comme phénomène de groupe (bilinguisme social).

Car la personne qui parle doit affronter un problème qualitativement identique dans tous les cas: c'est l'interférence des normes d'un système avec celles de l'autre système. De plus, il n'est pas sûr que des systèmes très normalisés, très différents seraient plus difficiles à maintenir séparés que des systèmes tout à fait voisins. Un autre trait du plurilinguisme, qui est à juste titre présenté comme une variable, est l'habileté relative d'un locuteur dans l'emploi de plusieurs systèmes. Le pouvoir de communication de l'individu qui utilise concurremment deux langues est certes différent de celui qui ne possède qu'une connaissance superficielle du deuxième système. Dans les deux cas, cependant, les difficultés de la tâche sont identiques, comme les formes de l'échec (en tant que distinctes de ses « dimensions») quand il tente de reproduire les normes unilingues de chaque système. En fait, la perfection relative, dans le maniement de deux langues ne peut être formulée de manière précise par les seules méthodes linguistiques. C'est un des nombreux aspects du bilinguisme pour lequel le linguiste doit faire appel à la collaboration de la psychologie et des sciences sociales.

Le problème linguistique que pose le bilinguisme est le suivant: décrire les divers systèmes en contact ; rechercher dans les différences entre systèmes quelles

sont les sources de difficultés qui surgissent à propos du double contrôle, ainsi que prévoir les formes d'interférences que le contact des systèmes entre eux est susceptible de produire ; et enfin décrire, dans les comportements bilingues, les déviations des normes unilingues qui seraient dues à leur bilinguisme. En fait, toutes les interférences possibles ne s'actualisent pas nécessairement. Les sujets se différencient par le degré d'efficacité avec lequel ils suppriment ces interférences possibles, de façon automatique ou par un effort volontaire. Dans une situation donnée de contact entre deux langues A et B, le sujet n° 1 peut connaître chaque langue comme le fait un natif tandis que le sujet n°2 emploiera une langue B marquée d'emprunts faits à la langue A. L'étude des différences de ce genre dans le comportement des bilingues exige le rattachement de la linguistique à des disciplines voisines. Il se peut que les sujets diffèrent dans leurs dispositions verbales naturelles ou que le sujet n°2 soit tout juste débutant dans l'étude de B. Peut-être ont-ils appris les deux langues de façon différente, la méthode dont s'est servi le deuxième étant moins efficace en ce qui concerne l'élimination de l'interférence. Il se peut aussi que le premier soit un puriste alors que l'autre ne se soucie guère des normes tant qu'il réussit à se faire comprendre sans elles. Et quoique la différence d'attitude à l'égard des langues et de tolérance vis-à-vis des interférences puisse être une idiosyncrasie, elle peut être conditionnée par la communauté dans laquelle se produit le contact.

1 Le bilinguisme : Quelques définitions

Le concept de bilinguisme s'est beaucoup élargi dès le début du siècle. Weinrich (1953) et Mackey (1962) définissent ce concept comme l'emploi alterné de deux ou plusieurs langues par un même individu. Le Petit Robert le définit comme étant " l'utilisation de deux langues chez un individu ou dans une région".

Etre bilingue, c'est parler parfaitement deux langues; cela consiste à une égale maîtrise de deux langues.

J. Marouzeau définit le bilinguisme comme étant "une qualité d'un sujet ou d'une population qui se sert couramment de deux langues sans aptitude marquée pour l'une plutôt que pour l'autre".

Bloomfield considère que le bilinguisme consiste à " parler deux langues comme ceux qui les ont pour langues maternelles". Il ne faut pas confondre entre bilinguisme et équilinguisme.

A l'opposé de ces définitions qui sont extrêmes, Macnamara (1967) a proposé que le bilingue soit quelqu'un qui possède une compétence minimale dans une des quatre habilités linguistiques à savoir: comprendre, parler, lire, et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle.

Il est rejoint dans cette définition par Haugen (1953) pour qui le bilinguisme est " l'aptitude à produire dans l'autre langue des énoncés bien formés, porteurs de signification". Nous trouvons également la définition de Titone (1972) pour qui le bilinguisme consiste dans " la capacité d'un individu de s'exprimer dans une seconde

langue en respectant les concepts et les structures propres à cette langue plutôt qu'en paraphrasant sa langue maternelle".

Diebold (1961) propose une extension du concept, le bilinguisme comprenant, selon lui, "la connaissance passive de la langue écrite" ou "tout contact avec des modèles dans la langue maternelle".

Selon l'âge d'acquisition des langues on a pu parler de bilinguisme précoce ou tardif, selon la distribution faite dans la communauté on parle de bilinguisme composé, individuel stylistique ou social. Toutes ces approches défendent un point de vue différent

Cette extension du concept du bilinguisme provient du fait qu'on s'est rendu compte de la difficulté à déterminer le moment où une personne parle une seconde langue. C'est pour cela que Mackey a préféré parler de " bilinguisme relatif".

Toutes ces définitions qui s'échelonnent sur un continuum allant d'une compétence native dans une seconde langue à une compétence minimale dans cette langue soulèvent un certain nombre de difficultés. D'une part, ces définitions sont peu précises et non opératoires :

2 Bilinguisme, phénomène multidimensionnel

Il faut retenir que le bilinguisme est un phénomène multidimensionnel qui doit être appréhendé et étudié en tant que tel. Il ne serait décrit d'un point de vue uniquement linguistique.

La linguistique ne s'intéresse à ce concept que dans la mesure où il peut fournir une explication à l'évolution d'une langue puisque c'est la langue et non l'individu qui constitue l'objet de cette science. La psychologie considère le bilinguisme comme source d'influence sur les processus mentaux de l'individu. La sociologie a envisagé le bilinguisme comme un élément dans un conflit de culture. La pédagogie s'est intéressée au bilinguisme pour autant qu'il ait un rapport avec l'organisation scolaire, les modes de transmission des connaissances et l'apprentissage des langues étrangères.

La littérature actuelle prouve pourtant que la définition de ce concept est à géométrie variable; il peut couvrir des compétences très précises s'apparentant à la connaissance égale de deux langues au même statut reconnu favorablement dans la société, mais il peut aussi s'accommoder de compétences minimales permettant la plus simple interaction communicative entre deux personnes. Macnamara (1967) propose qu'on nomme déjà bilinguisme la compétence que le bilingue possède dans l'une des quatre habilités linguistiques – comprendre – parler – lire – écrire – dans une langue autre que sa langue maternelle. Parfois, on donnera au bilinguisme, comme le note Baetens Beardsmore (1982), le qualificatif de réceptif (ou de passif mais ce terme n'a pas la faveur des spécialistes qui jugent que les activités de décodage exigent aussi l'activation de toute une série de compétences) lorsque le sujet comprend et lit plusieurs langues sans les écrire et les parler alors que le bilinguisme sera productif lorsque la personne saura parler et écrire dans plusieurs langues.

De nombreux auteurs spécifient des formes de bilinguisme variées qui dépendent des conditions historiques, sociologiques, psychologiques, linguistiques dans lesquelles elles se pratiquent. De toute évidence, le concept est relatif. Il pourrait s'illustrer sur un continuum qui débiterait avec une compétence minimale dans les deux langues pour aboutir à une compétence maximale toujours en construction plutôt que d'être défini uniquement par un haut et égal degré de compétence dans deux langues. On peut, certes, atteindre des degrés variés de connaissances ou d'habiletés communicatives dans deux langues ou plus mais Jardel (1979) pose la question de savoir si le bilingue "parfait" existe. Il devrait posséder la capacité de manier avec une égale aisance deux idiomes appris simultanément et pouvoir utiliser des langues au statut social équivalent pour des usages identiques. Hagège (1987) doute de trouver des bilingues chez qui chacune des langues ne découpe pas "une sphère d'emploi spécifique et complémentaire de l'autre". Mackey (1957) pense qu'un des grands obstacles théoriques à l'avancement de la recherche sur le bilinguisme procède, à cette époque, du fait que le bilinguisme n'a pas été étudié pour lui-même mais par rapport à l'usage monolingue. On sait pourtant qu'il n'est pas possible de définir le degré de perfection langagier qu'il faut à un étranger pour être considéré comme bilingue et que les natifs n'ont pas tous, au même moment, les mêmes habiletés langagières. Ce qui importe à Weinreich (1953) et à Mackey (1957) d'étudier, ce sont les causes et les conséquences multiples du "processus bilingue", considérant le bilinguisme comme l'usage alterné d'une ou plusieurs langues par la même personne. Le bilinguisme n'est pas un "tout ou rien" affirme Hornby (1977), mais une caractéristique individuelle qui peut exister à des degrés variés, d'une compétence minimale à une maîtrise "complète" de plus d'une langue. Mackey (1970) ajoute que pour lui le bilinguisme n'est pas un phénomène de langue mais une caractéristique de l'usage de la langue qui variera suivant les situations quotidiennes. De cette précision va découler l'approche actuelle du bilinguisme.

Dès la fin des années 60, la fonction sociale du langage et la situation du locuteur vont être prises en considération de manière de plus en plus centrale dans la production linguistique monolingue ou bilingue. La polysémie récente de la définition dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels il faut citer l'élargissement du champ de la linguistique à la pragmatique, à l'analyse du discours en situation d'énonciation, à la sociolinguistique ou à la sociologie du langage (Fishman, 1971) et à l'ethnographie de la communication (Gumperz, 1966). Oksaar regarde le langage comme "moyen individuel d'expression et de communication, comme facteur d'identité et comme moyens identitaires" et suggère la définition suivante : "le bilinguisme est l'habileté d'une personne à utiliser ici et maintenant deux langues comme moyens de communication dans la plupart des situations rencontrées et de passer de l'une à l'autre si nécessaire" (1989a, p. 34). Ludy et Py (1986) complètent la définition par les aspects sociaux et culturels en spécifiant que "le migrant doit, de plus, mettre en relation deux mondes, deux cultures articulées autour de la langue d'origine et de la langue d'accueil" (p.59).

Ici, la définition qui convient est celle qui se réfère d'abord à la psycholinguistique. Elle considère le bilinguisme comme processus individuel de développement de connaissances linguistiques et langagières mettant en jeu deux codes distincts, qui s'élaborent sur des éléments culturels, sociologiques et psychologiques et qui permet une adaptation permanente de l'activité langagière à la situation dans laquelle elle se déroule. Cet élargissement du seul point de vue linguistique rend l'analyse des difficultés plus complexes car elles sont souvent à chercher en amont de la production langagière.

3 Les effets du bilinguisme

3-1 Sur l'individu:

Ils peuvent être aussi bien négatifs que positifs:

- Emotionnels : Les détracteurs d'une langue utilisent ces effets pour limiter le bilinguisme en arguant que c'est par manque de maturité, de confiance en soi-même que l'enfant apprend une autre langue. C'est en relation avec tout ce qui touche la psychologie de l'enfant.
- Intellectuels : C'est le rôle que joue la langue dans la façon dont l'enfant apprend à penser.
- Culturels: le bilingue est démuné de ses racines, et il se marginalise. Or, le bilinguisme offre un champ de connaissance plus vaste parce qu'il améliore la personnalité de l'individu grâce notamment à la connaissance d'autres groupes.

3-2 Sur la langue : la langue dominante influence la langue dominée (emprunt, les interférences). La langue dominante est également modifiée par les individus bilingues qui l'utilisent.

3-3 Sur la société : Un bilinguisme harmonieux (réfléchi, intelligemment installé) peut unifier deux communautés ou plusieurs.

4 Les types du bilinguisme

4-1 Bilinguisme équilibré/ bilinguisme dominant

La plupart des définitions du bilinguisme sont basées sur une dimension à savoir la compétence du sujet dans les langues en cause. La compétence permet de tenir compte du caractère relatif de la bilingualité (bilinguisme individuel) puisqu'elle met en rapport deux compétences linguistiques, une pour chaque langue. Sur cette dimension, on distingue le bilinguisme équilibré du bilinguisme dominant:

- Le bilinguisme équilibré

On dit d'un bilinguisme qu'il est équilibré lorsque, un individu a une compétence équivalente dans les deux langues sans qu'elle soit très élevée.

- Le bilinguisme dominant

Un bilinguisme est dominant, lorsqu'un individu a une compétence, généralement dans la langue maternelle, supérieure à la compétence qu'il a dans une autre langue.

Cette distinction basée sur la compétence individuelle du bilinguisme nous amène à aborder la distinction "bilinguisme composé"/"bilinguisme coordonné", c'est-à-dire la différence qui peut exister chez les différents bilingues dans la relation langue/ pensée

4-2 Bilinguisme composé/ bilinguisme coordonné:

Deux bilingues également équilibrés ou également dominants dans deux langues peuvent différer sur d'autres dimensions (âge, le contexte d'acquisition). C'est à partir de ces deux éléments qu'on peut parler de bilinguisme composé ou coordonné

Le bilinguisme composé acquiert les deux langues dans le même contexte (les enfants issus de mariage mixte ou de milieux bilingues).

Le bilinguisme coordonné acquiert les deux langues dans des contextes différents (un enfant scolarisé dans une langue autre que sa langue maternelle).

L'âge et les circonstances différentes d'acquisition peuvent conduire à des fonctionnements cognitifs différents. Sous ce rapport, Ervin et Osgood (1954) ont défini une autre dimension de la bilingualité qui permet de distinguer les bilingues composés des bilingues coordonnés. Cette dimension consiste en la représentation cognitive des unités sémantique.

Le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive (une représentation commune aux deux langues). On parlera de bilinguisme composé quand chez un sujet bilingue "un même objet correspond à un mot différent dans chaque langue" [Hamers]. C'est la situation des sujets qui ont appris une langue étrangère à l'école et pour qui la langue seconde traduit une même situation culturelle.

Dans le bilinguisme composé "un même signifié est susceptible d'être exprimé ou codé dans deux langues" [J.Dubois]. Le plus souvent d'abord dans la langue 1 puis par la traduction dans la langue 2. On dira qu'il est additionnel, car la langue 2 s'additionne à la langue 1. Deux signifiants renvoient à un signifiés 2 posé à partir d'un signifié 1.

4-3 Bilinguisme précoce/ bilinguisme d'adulte

L'âge et le contexte d'acquisition et d'utilisation permettent de distinguer entre la bilingualité d'enfance et la bilingualité d'adolescence ou de l'âge adulte.

Dans la bilinguisme d'enfance ou le bilinguisme précoce, l'expérience bilingue a lieu en même temps que le développement général de l'enfant. L'expérience a lieu alors que l'enfant n'a pas encore atteint une maturité dans les diverses composantes de son développement et peut donc intervenir dans ce développement. Ce bilinguisme est celui de l'enfant ayant appris à parler en deux langues en même temps.

Dans la bilinguisme d'enfance, il faut distinguer la bilinguisme précoce simultanée et celle consécutive :

- Le bilinguisme précoce simultanée est le cas où l'enfant développe deux langues maternelles dès le début de l'acquisition du langage.
- Le bilinguisme précoce consécutif est le cas où l'enfant va acquérir une seconde langue tôt dans son enfance après avoir acquis une première langue (enfant d'immigré ou dans une éducation bilingue).
- Le bilinguisme d'adolescence est celui relatif à l'apprentissage ou l'acquisition d'une langue entre 10 et 16 ans, quant à celui d'adulte est relatif à la période de 16 à 17 ans quand la langue est apprise tardivement.

4-4 Bilinguisme additif/ bilinguisme soustractif

Sur le plan du développement cognitif le type du bilinguisme est également tributaire du milieu socioculturel en particulier du statut relatif aux langues dans la communauté. Suivant que les deux langues sont valorisées ou non dans l'entourage de l'enfant, celui-ci développera des formes différentes du bilinguisme.

Si les deux langues sont suffisamment valorisées, l'enfant pourra tirer un bénéfice maximum sur le plan du développement cognitif et projeter d'une stimulation enrichissante qui lui permettra de développer une plus grande flexibilité cognitive que l'enfant monolingue. L'ensemble de cet avantage cognitif dont peut bénéficier l'enfant qui vit une expérience bilingue est le bilinguisme additif.

Au contraire, si le contexte socioculturel est tel que la langue maternelle est dévalorisée dans l'entourage de l'enfant, son développement cognitif pourra être freiné et dans des cas extrêmes accuser un retard. Dans ce cas- là, on parlera de bilinguisme soustractif.

5 Bilinguisme/ identité/ culture et acculturation

Un bilingue peut être biculturel, c'est-à-dire qu'il s'identifie positivement avec l'un et l'autre groupe culturel auxquels il appartient et est reconnu par les membres de chacun des groupes comme un des leurs. Cette identité culturelle adaptée aux deux cultures est probablement sur le plan de l'affectivité l'analogue de la bilinguisme additive sur le plan cognitif. Le biculturalisme équilibré va souvent de pair avec le bilinguisme équilibré.

Un individu peut être "parfaitement" bilingue, tout en restant monoculturel et en maintenant l'identité culturelle de son groupe d'appartenance. Dans ce cas bilinguisme n'entraîne pas biculturalisme.

Le développement bilingue peut amener un individu à renoncer à l'identité culturelle de son groupe d'appartenance et à adopter celle du groupe de la langue2. C'est ce qu'on appelle le bilinguisme acculturé.

Toutefois le bilingue peut tenter d'adopter la culture de la langue2 au détriment de la sienne sans y parvenir. Dans ce cas-là l'acculturation peut aboutir à l'anomie. On parlera donc de bilingue acculturé anémique, c'est-à-dire que l'individu ne pourra exprimer son allégeance à aucune des deux cultures. Le type d'acculturation dépendra non seulement de l'individu mais aussi du système

Aziza BOUCHERIT (2004 : 65) a écrit : « de l'indépendance de l'Algérie à nos jours, la langue

arabe a été considérée comme l'expression de la souveraineté, de l'identité et de l'unité de la Nation.

Quarante ans après l'indépendance, les différences linguistiques et culturelles devraient pouvoir être considérées non comme des facteurs de désunion mais de rassemblement dans le cadre d'un Etat où coexisteraient les composantes arabes et berbères de la Nation et où se verrait assumer le passé colonial sous tous ses aspects, négatif et douloureux, mais aussi positif et, en ce sens, la langue pourrait être vue comme un moyen d'ouverture au monde ».

Aziza BOUCHERIT (2004 : 59) montre fort bien que :

[...] l'usage de l'arabe standard s'est développé mais, paradoxalement, cela ne s'est pas fait au détriment du français comme le souhaitaient, initialement, les promoteurs de l'arabisation. Non seulement le français est présent en Algérie mais son emploi reste indispensable dans bien des situations et cette contradiction entre désir et réalité, sur fonds d'identité nationale, entretient la querelle entre les tenants et les adversaires de l'arabisation.

Comme on le sait l'arabe standard (ou classique) est rarement employé comme langue de communication quotidienne au sein de la société. Le français et l'arabe dialectal assument cette fonction. Du point de vue sociolinguistique, le bilinguisme en Algérie se présente d'abord comme une manifestation d'un parler métissé comparable à celui des immigrés maghrébins en France (MELLIANI, 1999) dont les configurations diffèrent d'un locuteur à l'autre. Nous pouvons parler aussi de bilinguisme scolaire qui dépasse les frontières de l'école et qui trouve son véritable prolongement au sein de la société. Quant à la dimension conversationnelle, les faits peuvent être observés sous plusieurs angles : l'habitude, le niveau de langue, le choix délibéré de l'emploi de telle ou telle langue, la situation de communication, les rôles et les faces (GOFFMAN, 1974). Ainsi, les conversations des locuteurs algériens apparaissent bien comme un véritable exemple de métissage de l'arabe dialectal et du français. Il en est de même pour les conversations entre immigrés/non immigrés. La récurrence des énoncés bilingues oblige par conséquent à l'arabe classique ou littéral est réservé à l'école ou à des usages officiels.

Nous empruntons ce terme à Fabienne MELLIANI (1999.b) pour désigner des façons de parler naturelles dynamisées par l'usage et la rencontre de deux langues

dans un contexte sociolinguistique plurilingue. Faut-il entendre par ce métissage des formes alternées, un mélange ou une entre deux langues ? C'est la question à laquelle on va tenter de répondre dans cet article qui suit compte tenu des fonctions que ces formes remplissent dans le discours.

6 L'école Française, instrument de l'acculturation

A partir des années 1880, l'œuvre coloniale va finir de démanteler les institutions locales (Madrassa, Zaouïa,...), chose qui va bouleverser la structure des sociétés maghrébines et surtout algériennes. Le français s'imposera donc très vite comme la langue de l'administration, de la justice et enfin celle de l'enseignement. Le colonisateur va, au moyen de l'école, assujettir linguistiquement, idéologiquement les populations colonisées. Cet assujettissement est d'autant plus efficace que l'apprentissage d'une langue conduit, inévitablement, à l'initiation à une culture.

De son côté, l'enseignement de la langue arabe se maintient péniblement dans certaines parties du pays au prix d'un isolement presque absolu et d'un archaïsme presque total. Seule la culture populaire orale (beaucoup plus subversive et difficile à contrôler) va subsister comme garant d'une culture première oubliée, niée,...L'intellectuel maghrébin est tiraillé entre deux cultures qu'il assume malgré leur opposition. C'est cette position peu enviable que F. Fanon appelle un état schizophrénique.

7 La situation de l'Algérie :

Fergusson considère les pays arabes comme un des cas les plus anciens et les plus stables de diglossie. Tout le monde reconnaît le prestige de la langue arabe classique. Qui décide de ce prestige ? Peut-on dire d'une langue que les locuteurs refusent de parler qu'elle n'est pas prestigieuse ?

Tous les grammairiens qui prônent la disparition des dialectes au profit de l'arabe classique sont obligés de reconnaître que ces derniers sont bien vivants, les grammairiens parlent de difficulté à enseigner des locuteurs natifs, il n'existe pas dans le monde arabe de personnes dont la langue maternelle est la langue standard. Le prestige de la langue tient essentiellement du mythe, nous avons là l'exemple d'un discours sur les langues que les grammairiens, les linguistes, l'élite intellectuelle ont établi et qu'ils perpétuent avec la complicité des instances officielles sans jamais se poser la question de l'adéquation de ces discours à la réalité des pratiques linguistiques.

Il est fréquent, lorsqu'il est fait état de la situation linguistique de l'Algérie, d'indiquer :

- Que celle-ci se caractérise par un plurilinguisme où arabe classique, arabe moderne, arabe dialectal, berbère et français coexistent.
- Que l'utilisation de chacune de ces langues ou variétés est en corrélation avec des facteurs individuels et situationnels.

- Nombreux sont les travaux qui, tout en présentant la répartition de ces langues selon leurs domaines d'emploi, insistent sur la situation de diglossie que connaissent l'Algérie et les autres pays du Maghreb et de l'orient.
- L'arabe classique et moderne d'une part, l'arabe dialectal d'autre part, variétés d'une même langue, remplissent des fonctions distinctes et c'est en se référant à cette différence de statut que Ferguson a désigné comme "high variety" l'arabe classique et moderne utilisé dans des situations formelles (sermons religieux, discours politiques, conférences, presse, etc.), et comme "low variety" l'arabe dialectal utilisé dans des situations non formelles (échanges quotidiens, littérature orale, etc.) mettant ainsi en avant les notions de prestige et de moindre prestige, qui seraient attachés à ces deux variétés.

Il n'est pas dans mon propos de m'étendre sur ces questions qui viennent d'être évoquées et pour lesquelles la littérature est abondante. En effet, outre ces situations (plurilinguisme, diglossie), il existe en Algérie un autre type de produit linguistique dont il est peu question, le "mélange", résultat de la situation de contact entre l'arabe dialectal et le français. C'est à ce type de phénomène tel qu'on peut l'observer à Alger, que je m'attacherai dans ce qui suit.

Le contact prolongé, surtout dans les centres urbains du Maghreb, entre arabe dialectal et français, d'autre part à la fabrication d'un outil linguistique, distinct de ces deux langues où arabe dialectal - et français sont étroitement mêlés. Boureni Mohamed Salah, en 1986, définit ce produit comme "une sorte de sabir qui consiste en un amalgame de termes arabes et le français". Hadj Sadok, en 1955, évoquait déjà, en s'inquiétant, ce phénomène "le dialecte sera tellement saturé de mots français qu'il subira le sort du maltais et deviendra un parler mixte dont le vocabulaire et la grammaire seront apparentés à deux langues fort différentes l'une de l'autre".

Les choses, comme le signale Mohamed Belkaid, ne se sont pas passées ainsi à côté de ce "parler mixte", l'arabe dialectal existe toujours et continue d'être soumis à l'influence du français, il est également soumis à celle de l'arabe moderne, devenu langue officielle à l'indépendance nationale du pays, voit son champ s'étendre grâce à la scolarisation, aux médias, à l'arabisation de l'administration etc. Ce contact engendrant à son tour une autre variété d'arabe qualifiée selon les auteurs d'arabe intermédiaire, moyen, médian. Résultat d'une situation de contact, emprunt et mélange ne sont cependant pas à placer sur le même plan.

L'emprunt à plus ou moins long terme est intégré à la langue d'accueil et se coule en principe régulièrement dans les moules offerts par cette langue. Ainsi, "l'école" / lekol / a été emprunté sous la forme / likul / avec les voyelles / i / et u / plus proches de ce que connaît l'arabe ; de même "capitaine" a été rendu par la forme / qabtan / le /p/ n'existant pas en arabe, sauf justement dans quelques emprunts, a été rendu dans /b/. Morphologiquement, par exemple "gendarme" emprunté sous la forme / jadarmi / connaît un pluriel / jadamia conforme à une des formes du pluriel de l'arabe. Les verbes, lorsqu'ils sont empruntés, se conjuguent comme les verbes arabes et connaissent le même type de négation : "accélérer" devient / ksilira/, "il a accéléré", qui donne, à la forme

négative de l'impératif / ma-t-ksilir/ "n'accélère pas", où / ma/ est la négation discontinue et /t/ la marque personnelle de 2e pers. singulier.

En règle générale, l'emprunt se plie aux contraintes structurelles de la langue son intégration se mesure également par le fait qu'à son tour, il peut servir de base à une dérivation, en accord avec les schèmes dérivatifs de l'arabe. Ajoutons encore que les termes empruntés concernent davantage les secteurs économiques et techniques et correspondent pour l'essentiel à du vocabulaire servant à désigner des produits ou des concepts nouveaux pour la société dans laquelle ils apparaissent et pour lesquels la langue ne dispose pas immédiatement du terme tout à fait adéquat. La situation à cet égard est confuse, car depuis les indépendances nationales des pays du Maghreb et la décision qui s'en est suivie d'instaurer l'arabe moderne comme langue officielle, des commissions de terminologie oeuvrent pour "éliminer" de l'arabe les emprunts du type / tilifun (téléphone) ; /dimarur/ (démarreur) ; /sinima/ (cinéma) et les remplacer par leur équivalent en arabe moderne. L'institution scolaire et les médias, impulsés par ces commissions de terminologie, favorisent le mouvement dans cette direction qui se manifeste davantage en arabe moderne qu'en arabe dialectal ; cela n'a pourtant pas réussi à faire que les emprunts au français cessent complètement.

Phénomène sociolinguistique, l'emprunt répond à un besoin en ce sens que, dans la plupart des cas, le contact brutal avec les réalités nouvelles n'a pas permis à la langue d'accueil de se forger ses propres termes.

Dans le cas des pays du Maghreb, le contexte historique qui a prévalu a joué un rôle majeur dans cette situation et l'abondance des emprunts, particulièrement en milieu citadin, révèle à quel point la société algérienne a été investie d'une autre culture.

D'une façon différente, le discours alternatif est également révélateur de l'emprise culturelle du français ; il manifeste combien, pour certains, l'"union" des deux cultures véhiculées par l'arabe dialectal et la français a été grande. Pratique individuelle très diversifiée, le discours alternatif est la fait d'une communauté très peu homogène qui a comme principal trait commun d'être citadine. Par ailleurs, même si des relevés statistiques n'ont pas été effectués, il apparaît que le discours alternatif est surtout utilisé par des locuteurs issus de couches sociales où le contact avec la français a été / est important, en raison de la scolarisation et de la situation socioprofessionnelle des membres de ce groupe. Mais, ce discours alternatif qui s'est constitué tend à déborder les limites de ce groupe, acquérant ainsi sa propre autonomie ; les locuteurs l'utilisant n'ayant pas forcément de compétence en français.

En règle générale, les locuteurs qui l'emploient le font concurremment à l'usage de l'arabe dialectal et du français, ce sont donc des locuteurs qui, à tout le moins, sont bilingues, et même quelquefois trilingues, c'est le cas des locuteurs d'origine berbérophone qui parlent, outre le berbère, l'arabe dialectal et le français et qui, dans les mêmes conditions que les locuteurs arabophones emploient ce discours alternatif, même s'il s'agit d'une variété différente.

Conclusion

Les mouvements des populations, les invasions, les colonisations et les infiltrations ont introduit en Algérie des populations de langues diverses. Le contact des langues et des cultures orientales et occidentales a contribué à l'émergence du bilinguisme et du plurilinguisme.

En Algérie aujourd'hui la confrontation collective à une situation plurilingue, constamment marquée par la présence de l'arabe dialectal et du berbère comme langues vernaculaires, exclusivement orales, l'arabe classique comme langue officielle et nationale ainsi que le français comme langue dite étrangère, suscite un examen particulier quant aux questions des contacts des langues et les conséquences qui en découlent.

Au terme de la présentation succincte de ces données d'ordre sociohistoricolinguistiques, il convient de dire qu'il s'agit de deux situations sociolinguistiques plurilingues. Un plurilinguisme qui favorise l'emploi du français et de l'arabe dialectal et l'alternance.

Il est cependant important de signaler que la réalité des pratiques langagières est formée de tout le réseau des relations sociales et individuelles que les locuteurs mettent en œuvre lors des interactions. en Algérie la situation est loin d'être pour tous « conflictuelle », tout semble indiquer que les deux langues sont employées de différentes manières comme langues de communication dans le quotidien, même si les attitudes et les représentations de beaucoup de locuteurs montrent parfois une stigmatisation de l'emploi du français.

Bibliographie

- ASSELAH- RAHAL S., Pratiques linguistiques bi ou plurilingues chez des Algériens », in *Langues et littératures*. n°8, Univ. Alger (ILE),1998.
- ASSOU M., « Attitudes à l'égard des langues et compétences auto- évaluées chez des jeunes issus de l'immigration », in *Sciences Humaines* n° 12, Constantine: Univ. Mentouri, dec.1999, pp.29-39
- BENRABAH M., « Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie » in JUILLARD C. CALVET L.J., *Les politiques linguistiques : mythes et réalités*. Beyrouth :FMA, 1996.
- BOYER H., « Les représentations de la langue: approches sociolinguistiques », in *Langue française* n°85, Larousse, fev. 1990.
- CALVET L. J.. *Les politique linguistiques : mythes et réalités*. Beyrouth :F.M.A, 1996.
- CANUT C., *Représentations et politiques linguistiques au Mali* » in JUILLARD C. et CALVET L.J., *Les politiques linguistiques,mythes et réalités*.Beyrouth :FMA, 1996.
- GRIZE J.B., « *Logique naturelle, activité de schématisation et concept de*

- représentation* » in Cahiers de Praxématique n°31: Linguistique et représentations), Montpellier 111: Praxiling.Liniv. Paul Valéry, 1998,p.p.115-125.
- HAMERS J.F.,BLANC M., *bilingualité et bilinguisme*, Liège: Pierre Mardagua.1983.
- LAROUCSI F, « Les jugements épilinguistiques du locuteur tunisien sur sa langue maternelle: une stigmatisation en cache une autre » in Peuples Méditerranéen n° 79: Langue et stigmatisation sociale au Maghreb,avril-juin 1997, pp.141-152.
- MALDIDIER D.« *Le discours politique de la guerre d'Algérie, approche synchronique et diachronique* » in Langage n° 23, 1971.
- MAOUGAL M.L. « *Quel devenir pour quelle culture française dans l'Algérie du XXIème siècle* » in Colloque de Rennes sur la francophonie 1995, Rennes :PUF, 1996.
- MARC-LYPIANSKY E., « Groupe et identité » in Identités collectives et relations interculturelles (coll.y.Bruxelles : Complexe, S.P.R.L., 1979.
- MORSLY D., « *Bilinguisme et énoncialion* »in MARCELLESI J.B. GARDIN J.